



Extrait du Registre Des Délibérations

L'an deux mille vingt-et-un

Le 28 Avril 2021 à 18 heures

Le Conseil Communautaire de Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de Grand Cubzaguais Communauté sous la présidence de Madame Valérie GUINAUDIE, Présidente de séance.

Date de convocation le 20 Avril 2021.

DELEGUES EN EXERCICE : 37

NOMBRE DE PRESENTS : 31

NOMBRE DE VOTANTS : 33

Objet : Création d'un Budget Annexe Production d'Energie Photovoltaïque

Présents : 22

AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac), BAGNAUD Gérard (Cubzac les Ponts), BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts), CAILLAUD Mathieu (Saint André de Cubzac), COUPAUD Catherine (Pugnac), DARHAN Laurence (Bourg), FUSEAU Michael (Pugnac), GALLIER Patrice (Saint Gervais), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLY Pierre (Bourg), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée), MARTIAL Christophe (Val de Virvée), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac), PEROU Laurence (Saint André de Cubzac), PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac), POUX Vincent (Saint André de Cubzac), RAMBERT Jacqueline (Saint Gervais), TABONE Alain (Cubzac les Ponts).

Présents en téléconférence : 9

BLANC Jean Franck (Teuillac), BOUCHET Marie Christine (Prignac et Marcamps), BOURSEAU Christiane (Virzac), BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée), FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac), HERNANDEZ Sandrine (Saint André de Cubzac), JOLLIVET Célia (Peujard), SUBERVILLE Jean Pierre (Saint Laurent d'Arce), TELLIER Nicolas (Saint André de Cubzac).

Absents excusés ayant donné pouvoir : 2

COURSEAUX Michael (Saint-André-de-Cubzac) à GUINAUDIE Valérie, POUCHARD Éric (LANSAC) à FUSEAU Michael.

Absents excusés : 2

MABILLE Christian (Peujard), TARIS Roger (Tauriac).

Absents : 2

BELMONTE Georges (Saint André de Cubzac), GRAVINO Bruno (Saint Trojan).

Secrétaires de séance : LAVAUD Véronique

Grand Cubzaguais, Communauté de Communes, s'est dotée lors de la construction de sa Maison des Services au Public de panneaux photovoltaïques qui ont pour effet de générer des recettes sur la vente d'électricité.

Considérant que l'activité de production et de distribution d'énergie est une activité constitutive d'un Service Public Industriel et Commercial (SPIC), quelle que soit sa destination, nécessitant l'individualisation de ces opérations dans un budget annexe doté de la seule autonomie financière, et appliquant la nomenclature budgétaire et comptable M4,

Considérant que l'activité est soumise de plein droit à la TVA,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- De créer un Budget Annexe SPIC « Photovoltaïques » à compter du 1er mai 2021, qui conformément aux articles L. 2224-1 et L. 3241-4 du CGCT sera équilibré en recettes et en dépenses,
- D'assujettir ce Budget Annexe à la TVA,
- D'autoriser Madame la Présidente à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette délibération.

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Enregistrée en sous-préfecture

Le :

Publiée le :

Pour extrait certifié conforme

Fait à Saint André de Cubzac,
Le 29 Avril 2021.

La Présidente
Valérie GUINALDIE

